













Sommaire

Edito du Maire
Vie de la commune
Les Associations
Divertissements
Informations

EDITO DU MAIRE

Sans doute, l'année 2023 ne restera pas dans les annales de l'histoire contemporaine comme une année heureuse. Après une pandémie et la guerre en Ukraine, un nouvel épisode du conflit israélo-palestinien, l'accélération du réchauffement climatique, la reprise de l'inflation qui vient fragiliser le quotidien de nombre de nos concitoyens et le renforcement d'un sentiment d'impuissance des pouvoirs publics face aux problèmes du monde ne contribuent pas à favoriser, c'est le moins que l'on puisse dire, un optimisme même modéré pour les mois à venir.

La commune n'échappe pas aux difficultés du moment. Dernier exemple en date, le prix de l'électricité. Le syndicat départemental d'électricité de la Savoie (SDES) a lancé une consultation pour le compte des communes, le contrat en cours arrivant à échéance au 1 janvier 2024. Résultats, les tarifs d'électricité devraient fortement augmenter.

Néanmoins, si l'année 2023 est marquée par un volume d'investissement très faible sur le budget principal, l'année 2024 sera celle du démarrage des travaux de restructuration de l'école rendus possibles par un montant de subventions optimum et la réalisation des études préalables à la restructuration des services techniques.

Les travaux de remplacement des chaudières et d'accroissement du silo de la chaufferie bois sont terminés et, malgré les coûts liés aux investissements réalisés les tarifs d'énergie restent très compétitifs par rapport à ceux des énergies fossiles. Ce journal fait le point des initiatives que porte ou soutient le conseil municipal.

L'année 2023 a été marquée et c'est une note positive qu'il faut souligner, par l'engagement de nombreux habitants de la commune et d'ailleurs, pour participer à la rénovation du patrimoine communal. La réfection de la route de l'Ebaudiaz, le changement du panneau d'affichage public et surtout la réhabilitation du chalet des Mouilles ont été rendu possible grâce à l'implication de bénévoles qui ont consacré du temps à ces opérations, souvent dans une ambiance conviviale ce qui renforce le vivre ensemble. Je veux, au nom du Conseil Municipal, les remercier chaleureusement, pour leur action, perpétuant ainsi une tradition de services et d'entraide autrefois très répandue dans les communautés villageoises. Je veux également remercier les responsables associatifs qui permettent à des activités de différentes natures de se développer à Notre Dame des Millières.

Le Conseil Municipal continue à mettre en œuvre les objectifs qu'il s'est fixés : moderniser les équipements publics, promouvoir la transition environnementale et favoriser le vivre ensemble pour que Notre Dame des Millières ne soit pas un village dortoir.

En cette fin d'année, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de belles fêtes et une bonne année 2024.



L'ECOLE

Le projet consiste à restructurer le bâtiment afin d'améliorer sa fonctionnalité tout

en le mettant au niveau des réglementations actuelles (accessibilité, thermiques..). Accès pour les personnes à mobilité réduite : le bâtiment ne respecte pas les conditions d'accueil des enfants ou des enseignants handicapés. La loi de février 2005 laissait un délai jusqu'au 1 janvier 2014, sauf circonstances exceptionnelles, pour se mettre en conformité avec la réglementation .La commune a sollicité et obtenu une dérogation jusqu'en 2024. La volonté des élus n'était pas de se soustraire à cette législation tout à fait légitime et fondée mais d'inscrire les travaux dans une restructuration plus globale. Le projet comprend la création d'un ascenseur

Isolation thermique: le système de chauffage comme la ventilation sont obsolètes, les températures trop hautes au printemps et à l'automne et trop basses l'hiver. Le projet comprend le remplacement des huisseries, l'isolation extérieure et des combles avec des matériaux bio-sourcés, la mise en place d'une nouvelle ventilation et l'occultation d'une partie des grandes baies vitrées.

pour accéder à l'étage et l'aménagement d'une salle spécifique d'une superficie plus

grande permettant le déplacement d'une personne en fauteuil.

Amélioration de la fonctionnalité du bâtiment : les travaux vont permettre l'agrandissement de deux salles de classe, la restructuration des sanitaires et du pôle de direction.

Création d'un nouveau préau : l'actuel étant sous dimensionné par rapport au nombre d'élèves accueillis, un préau sera construit et fera le lien entre l'école et la salle des fêtes.

Développement durable : des panneaux photovoltaïques seront installés sur la partie de la toiture de l'école la plus appropriée pour ce type d'installation et sur le préau. Un système de récupération des eaux pluviales de la toiture est prévu pour alimenter les toilettes. Des matériaux biosourcés seront utilisés pour l'isolation et l'école reste raccordée au réseau de chaleur bois.

A ce jour, le choix des entreprises est en cours pour un début des travaux en juillet 2024 et leur achèvement en Août 2025. Une nouvelle subvention de 216 000 euros a été accordée par le Département portant à 1.114.000 euros les aides accordées pour le projet. D'autres accompagnements financiers sont encore attendus.

Pendant les travaux, l'école sera délocalisée pour trois classes dans la salle des fêtes et la dernière s'installera dans les locaux de l'actuelle bibliothèque. Pour cette phase transitoire, deux solutions ont été évoquées. Louer en pure perte des bungalows pour un montant estimé entre 40 000 et 50 000 euros ou aménager la salle des fêtes pour accueillir les trois classes avec des travaux susceptibles d'améliorer l'utilisation de ce bâtiment: installation d'une cloison mobile sur la scène permettant demain l'accueil d'une nouvelle activité associative, installation d'une ligne fibre, installation d'un vidéo-projecteur en plafond et mise en place de protection solaire pour améliorer le confort d'été. Ces travaux peuvent également faire l'objet de subventions contrairement aux bungalows.

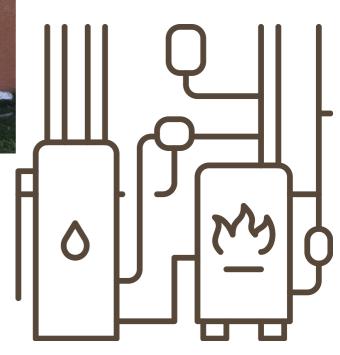
CHAUFFERIE BOIS ET RÉSEAU DE CHALEUR

Les travaux de renouvellement de l'installation et d'extension du silo sont terminés.

Deux chaudières à bois déchiqueté et une chaudière d'appoint à granules, après une période de mise au point technique, fonctionnent avec un combustible provenant pour 90% de la plateforme bois énergie installée à Sainte Hélène sur Isère. Recours à une énergie exclusivement renouvelable et approvisionnement à partir de bois locaux, tels étaient les objectifs du Conseil Municipal.

La commune poursuit également une stratégie d'acquisition de parcelles forestières dans la perspective de bruler du bois issu de la forêt millièraine. Rappelons que le réseau de chaleur dessert les bâtiments publics (Mairie, école, salle polyvalente, presbytère et une cinquantaine de logements). Conformément aux prévisions, le coût de l'opération s'élève à 504 000 euros avec des subventions à hauteur de 80 % par l'Etat (DETR), le Conseil Départemental (FDEC) et le fond chaleur de l'ADEME (Arlysère). Après une étude approfondie réalisée par l'ASDER, une mise à niveau de la tarification sera faite à partir du ler janvier 2024.





VOIERIE ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Chaque année, la commune fait réaliser par une entreprise une campagne d'entretien des chaussées des voies communales.

Après consultation, l'entreprise Eiffage a été retenue pour un montant de 26 196 euros. Ces travaux techniques appelés « emplois partiels » et connus sous le terme de goudronnage, consiste à répandre de l'émulsion de bitume, la recouvrir avec les gravillons et compacter le tout avec un cylindre.

Cet entretien préventif des chaussées est le plus efficace et au moindre coût pour maintenir les voies communales en bon état. Il permet de faire durer les tapis d'enrobé et de différer dans le temps le renouvèlement.

REFECTION DE LA VOIRIE DANS LA TRAVERSEE DU HAMEAU DU CRÊT

Le Conseil Municipal a inscrit dans le budget des crédits pour la réfection d'un tronçon de la voierie communale. En raison de la dégradation avancée de la chaussée, l'entreprise Eiffage a procédé à la remise en état de la voirie dans la traversée du hameau du Crêt : reprofilage et nouvel enrobé : le montant de l'opération s'élève à 35 235 euros.



REMISE EN ETAT DE LA ROUTE DE L'EBAUDIAZ

Le Conseil Municipal a de nouveau fait appel à des bénévoles pour combler les nids de poule avec de l'enrobé.

Pendant trois jours, ils se sont relayés avec le concours des employés communaux et d'élus et ont effectué ce travail toujours dans une ambiance conviviale.

En raison de l'état dégradé de la chaussée et des moyens limités que la commune a pu allouer à cette opération, seule la partie située en amont du passage à gué a été traitée. Cet engagement des bénévoles a permis une économie significative pour la Commune, le recours à une entreprise étant hors de portée.

CHEF LIEU INSTALLATION DE COMMERCES

Dans le cadre du projet d'installation d'une boulangerie artisanale bio au levain, le questionnaire inséré dans le dernier bulletin municipal pour mieux connaître les habitudes de consommation des habitants a fait l'objet de nombreux retours laissant apparaître un intérêt marqué pour ce commerce.

Le conseil municipal a élargi sa réflexion sur la possibilité de favoriser l'implantation d'un commerce multi-activités (produits alimentaires de base, relais poste...). Une telle initiative ne peut reposer seulement sur la commune mais doit s'appuyer sur un porteur de projet en capacité de trouver une rentabilité économique dans un contexte de concurrence notamment des grandes surfaces.

Une collectivité locale peut accompagner le commerçant par la construction et la location de locaux adaptés, dans le strict respect des règles de concurrence définies par la loi.

En 2021/2022, la commune a fait réaliser une étude pré-opérationnelle pour la restructuration du centre bourg comportant un pôle économique sur la parcelle située à proximité de la RD 925, derrière le parking de l'immeuble OPAC « Creux du loup ». L'Albertvilloise, société civile immobilière regroupant entre autres la Société d'Aménagement de la Savoie, a proposé aux élus municipaux la réalisation d'une étude de faisabilité et un programme d'opérations qui porterait sur la création de 8 logements, de stationnements souterrains et de locaux commerciaux.

Le conseil municipal a donné un accord de principe sous réserve des modalités financières de cession du foncier et de portage des commerces. La suite de l'opération dépend maintenant de la vente des logements.

Vous trouverez ci —joint une note concernant ce programme immobilier à destination d'éventuels acquéreurs d'appartements.



DES CÂBLES SUR LES CRÊTES!

Dès le début de la mandature, un travail en bonne intelligence a été mené par la Municipalité et le Service Tourisme et Activité de Pleine Nature (APN) d'Arlysère pour reprendre et mettre à jour certains sentiers sur la commune. La sortie du « Petit Millierain » est l'occasion de faire le point sur « l'offre » pédestre de la commune.

La question que soulève ces premières lignes est pourquoi certains sentiers et pas tous?

Pour répondre, un petit historique est nécessaire. En 1989, le département de la Savoie a élaboré un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). C'est dans ce cadre, que des itinéraires ont été identifiés par les précédentes mandatures sur la commune et qu'ils ont été intégrés à ce qu'on appelle le schéma directeur départemental des sentiers. A Notre-Dame-des-Millières, trois secteurs ont été retenus : Les chemins agricoles de la plaine, le Tour de Moulin Gailland et la boucle des Crêtes entre la Grande Lanche et la Dent du Corbeau au-dessus de l'Ebaudiaz. En intégrant le PDIPR, la commune a accepté que la gestion et l'entretien de ces trois itinéraires ne soient plus du ressort communal. Ils ont été confiés aux différentes communautés de communes, actuellement Arlysère, et donc à son Service Tourisme et Activité de Pleine Nature. L'idée est d'assurer une cohérence des itinéraires et de la signalétique entre toutes les communes et surtout de mutualiser l'entretien.

Tous les autres sentiers que vous pouvez connaître sur la commune sont soit des sentiers communaux, soit des sentiers privés. Ils sont entretenus par leurs propriétaires respectifs.

Pour beaucoup cela peut être une découverte ou une surprise, mais l'entretien des itinéraires du schéma directeur est un vrai travail et malgré tous les efforts faits bénévolement par des randonneurs intéressés ou des élus, il a donc un coût. Chaque sentier doit être parcouru (veille), être intégré dans un plan de gestion pluriannuel (coupes, déblayage des châblis, restauration de la signalétique, des portails...) et sécurisé. Sur les 39 communes d'Arlysère, le coût d'entretien des sentiers est en moyenne de 320€/km/an. Pour rester sur les chiffres, hors pose, un poteau avec trois lames directionnelles coûte 250 €.

On voit comment le manque d'attention ou les incivilités peuvent coûter cher à la communauté. Jusqu'à cette année, ce travail au long court était mené par une équipe de saisonniers recrutée de mai à octobre par le Service Tourisme et APN d'Arlysère. La fréquentation des sentiers allant en augmentant sur le « Pays d'Albertville », une équipe embauchée à l'année devrait voir le jour dans les mois à venir.

Pour en revenir à Notre-Dame, ces deux dernières années vous avez pu voir que l'ensemble des itinéraires du schéma directeur avaient été restaurés. Les poteaux ont étés repris ainsi que les lames directionnelles, les marques jaunes (1) indiquant les itinéraires ont été redessinées et, ce qui a pu poser questions à certains, notamment sur le Tour de Moulin Gailland, les tracés sur le terrain ont été corrigés.

Au Chalet de l'Ebaudiaz, des panneaux d'information ont été posés. C'est dans ce cadre, qu'une dernière tranche de travaux a été réalisée à l'automne 2023. Le sentier de crête de la Grande Lanche à la Dent du Corbeau a été sécurisé par la pose de câbles au niveau des passages dangereux. Cette sécurisation de l'itinéraire est une bonne nouvelle pour tous ceux qui avaient un peu peur d'affronter les barres rocheuses de ce bel itinéraire.

Des corrections et des ajouts seront encore menés au printemps mais d'ores et déjà, belles randos à tous!

(1) Les marques jaunes répondent à une nomenclature nationale. Elles indiquent un sentier de « Petite Randonnée » (PR), c'est-à-dire une balade à la journée. Attention, cela ne veut pas dire qu'elle est facile!



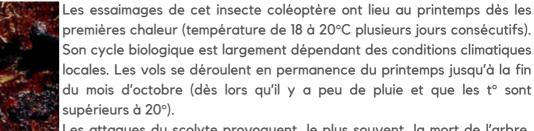


RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, CONSÉQUENCES SUR LES FORÊTS DE MONTAGNE : ACTIONS ET SOLUTIONS À METTRE EN PLACE

Le massif forestier du Grand Arc subit, depuis 2022, une accélération des conséquences du réchauffement climatique sur l'état sanitaire de ses arbres. La forêt de Notre Dame des Millières ne fait pas exception à la règle.

Celle-ci est constitué de peuplements mélangés feuillus/résineux de moyenne altitude et de peuplements essentiellement résineux plus haut. (1 500m)

L'Ips Typographe ou le scolyte de l'épicéa :



Les attaques du scolyte provoquent, le plus souvent, la mort de l'arbre, mais, quelques observations font état de certains individus se défendant contre ces insectes et résistant donc à celui-ci. Pour l'instant, le seul moyen curatif de lutte, reste la détection visuelle des arbres atteints, leur coupe ainsi que leur évacuation rapide de la forêt. En menant une sylviculture dynamique, les peuplements semblent moins sujets aux attaques. Elus et forestiers se mobilisent donc pour développer ce moyen de lutte préventif. (Éclaircies, dépressage, coupes moins fortes mais plus régulières)



Les périodes de crise de scolytes sont récurrentes (2004-2007, puis 2013-2016) mais s'intensifient et s'allongent (2018-???).

Forêt domaniale du grand Arc suite aux attaques

de 2023



Une forêt diversifiée : actuelle mais aussi future

Depuis peu, les forestiers observent également une intensification des dépérissements du sapin, qui était l'essence toute trouvée en substitution de l'épicéa, car jugé moins sensible aux attaques parasitaires. Celui-ci, depuis peu, et à basse altitude, subit des stress hydriques importants, prolongés et devient moins résistant aux attaques de scolytes spinidenté (Pityoktéines spinidens). Elus et forestiers se réunissent régulièrement et œuvrent activement pour trouver des solutions et mettre en place la forêt de demain. Le besoin en bois de notre société, nécessite, que les forêts françaises produisent du bois d'œuvre, ainsi que du bois de chauffage pour la consommation des hommes. Ensemble, il nous faut trouver des essences de substitution, capable de produire du bois de qualité dans des conditions climatiques différentes

de celles que l'on connait actuellement. La mobilisation de chacun ne s'arrête pas à ce travail, car, dans le même temps, ces nouvelles espèces (en général méditerranéennes françaises), doivent être compatible avec la biodiversité de nos montagnes. Bien sûr, celles-ci ne sont pas issues de la science, elles sont belles et bien issues de graines, récoltées sur des arbres (par les « hommes écureuil »), faisant partis d'un peuplement sélectionné pour ses caractéristiques génétiques irréprochables.

Pourquoi diversifier, pourquoi aider la forêt, pourquoi agir?



La forêt depuis tout temps, pour l'homme, fournit un combustible, un matériau, renouvelable et qui ne mobilise pas de moyens technologiques extraordinaires. Certes les exploitations ont évolué, tout comme les moyens économiques pour les mener à bien. Dans le même temps des attentes sociétales sont devenues beaucoup plus importantes. Tous les acteurs de la filière bois sont conscients de ces évolutions et tentent de faire en sorte de satisfaire tout le monde.

La forêt de montagne protège les biens et les personnes contre les risques naturels (chute de bloc, avalanche, glissement de terrain), est source de biodiversité importante, accueille le public tout en approvisionnant la filière bois française. Concilier tous ces enjeux est le travail quotidien du technicien forestier, gestionnaire, avec l'aide des élus, propriétaires.

Le renouvellement de celle-ci est indispensable pour continuer à mener à bien toutes ces fonctions. Ces dernières années, les chaleurs à répétition, le manque d'eau, l'ensoleillement plus important, met à mal, toutes nos certitudes précédemment acquises. Il est donc du devoir de tous les acteurs forestiers, de réfléchir aux solutions et aux moyens à mettre en œuvre pour préserver cette forêt protectrice.

Certains individus, dans les arbres, sont capables de s'adapter, certainement, en développant une protection génétique. Malheureusement, fait est de constater, que le réchauffement climatique, trop rapide, entraine beaucoup plus de dégâts que de cas positifs.

Tous ensemble, nous essayons d'accompagner nos forêts à être plus résilientes, en diversifiant les espèces au maximum (de nombreux feuillus en mélange avec des résineux). De plus en plus, le forestier, observateur, devient très réactif dans cette diversité à avoir. Il utilise, certes, la régénération présente dans les forêts, mais intervient, de manière qu'une espèce ne domine pas toutes les autres (réalisant travaux, coupes). Dans la nature, certaines espèces poussent plus vite que les autres et ont tendances à écraser la concurrence. (Gage d'une forêt sensible aux attaques parasitaires).

Pour finir, des choix et des changements doivent être entrepris par les propriétaires forestiers, entrainant souvent incompréhension du grand public. Tout ceci est difficile à mette en place, et il reste une part d'incertitude, la nature n'entrant pas simplement dans un tableau. Des essais sont faits, dans la diversification, en plantant de nouvelles essences ayant déjà fait leurs preuves dans d'autres départements du territoire français. Ainsi, on peut penser, qu'en tentant des actions, tous ensemble, nous façonnons la forêt de demain, qui aura changé, mais qui aura préservé l'ensemble de notre biodiversité tout en continuant à jouer tous les rôles pour lesquelles elle est si importante à nos yeux.



LE CIMETIERE

L'arrêté du 15 janvier 2021 **interdit l'usage de pesticides** dans une série de lieux dont les jardins des particuliers, les hôtels et auberges, les cimetières et colombariums, les jardins familiaux...

Si la mesure est légitime pour la santé et la protection de la biodiversité, pour la commune et le cimetière en particulier, cela se traduit par une suppression totale des désherbants chimiques et la mise en œuvre d'un désherbage manuel, ce qui mobilise les employés communaux pendant plusieurs jours.

C'est pourquoi, il se peut que les herbes soient présentes et laissent à penser que les allées sont à l'abandon. Le cimetière retrouve l'aspect qu'il a connu pendant plusieurs siècles. Pour l'avenir, le Conseil Municipal envisage diverses possibilités pour améliorer le cheminement, sachant qu'il n'est pas envisagé d'enrober les allées à l'heure de la désimperméabilisation des sols et la création de puits de fraicheurs dans les espaces publics.

LE CHALET DES MOUILLES

Cet été, l'association de chasse, avec le concours de nombreux bénévoles, a poursuivi les travaux de rénovation du chalet des Mouilles : consolidation du mur, ouverture d'une fenêtre, réfection complète de la toiture, création d'un auvent et d'une annexe pour le stockage du bois. Cette opération a également été rendue possible grâce aux dons de matériaux et la mise à disposition d'outils ou d'engins par des particuliers et des entreprises. Certains participants à cette opération ont eu à cœur de consacrer des dizaines d'heures de travail à la remise en état de ce bâtiment que leurs ancêtres avaient contribué à construire ou occuper. Si la tâche fut parfois rude, l'ambiance a toujours été conviviale, dans la chaleur communicative d'une mission à remplir ensemble, pour la sauvegarde d'un patrimoine communal et ancestral. Reste quelques travaux à réaliser mais le village de Notre Dame des Millières dispose désormais d'un modeste mais agréable refuge dont la qualité de la rénovation n'échappera à personne.

Nos plus vifs remerciements à l'équipe qui s'est impliquée dans cette opération avec enthousiasme et le souci d'économiser les deniers de la commune.



EMPLOI D'ÉTÉ



Le département a renouvelé son dispositif visant à encourager les communes à mettre en place des chantiers collectifs, permettant d'améliorer le quotidien des habitants comme la rénovation, l'entretien du patrimoine ou la préservation de l'environnement. Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans afin de leur donner une première expérience professionnelle, pendant une semaine, et leur rémunération est prise en charge par le département pendant une semaine.

La commune s'est inscrite comme partenaire de cette opération : 8 jeunes de la communes âgés entre 16 et 19 ans ont participé au nettoyage de l'école, arraché la mauvaise herbe au cimetière et creusé des cunettes sur la route de l'Ebaudiaz.

RESTAURATION DU PANNEAU D'AFFICHAGE PUBLIC

Le panneau d'affichage public, fixé sur le garage situé place de la mairie, a fait l'objet d'une rénovation grâce à la mobilisation d'un groupe de bénévoles pour construire et installer un appenti , mettre en place un nouveau panneau, peindre le mur et installer un éclairage relié au système d'éclairage public de la commune.

Cette opération doit se poursuivre au printemps avec la réalisation d'une fresque sur le mur par les élèves de l'école. Un grand remerciement aux protagonistes de cette restauration.



CLMI Aiton/Notre Dame des Millières

Samedi 6 Avril 2024



Olympique Cyclisme Albertville



- ➤ Départ de Aiton, 1° coureur à 13h 01 puis de minute en minute.
- ➤ Distance : 10 kms, D+: 92 m
- Coureurs acceptés : licenciés FSGT, FFC et UFOLEP à partir de minimes inclus et Non Licenciés avec certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition.
- Limité à 130 coureurs en individuel et 20 équipes en formule « Gentleman »







Inscriptions:

www. eventicom.fr



Grand Prix de Notre Dame des Millières

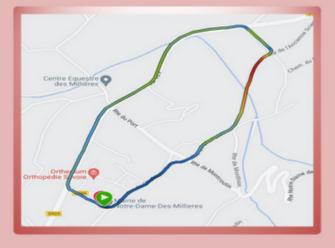
Dimanche 19 Mai 2024



Olympique Cyclisme Albertville







Circuit de 2,100 Kms

Départ/ Arrivée : Route de la Mairie

Route du Chef Lieu

Route de l'Ancienne Scierie

Route de l'Hermettaz

Route Départementale n°925

Course 1 départ 13h15 pour les catégories :

4-5 FSGT - 20 tours pour féminines et cadets 24 pour les autres

Course 2 départ 15h30 pour les catégories :

1-2-3 FSGT- 33 tours

Coureurs extérieurs FSGT 73/74 ; UFOLEP et FFC autorisées après demande de validation par la commission 73/74



Inscriptions : www.eventicom.fr

MEMOIRE DU VILLAGE

La-Haut, si près...

Projet de collecte de témoignages, d'anecdotes et du vécu dans la montagne de Notre-Dame-des-Millières

Par une journée d'été, il suffit de s'assoir dans l'alpage de l'Ebaudiaz, non loin de la manche à air des parapentistes, pour constater que ce coin de montagne n'est pas une enclave perdue de la civilisation aux confins de la nature sauvage... Tout un monde, une véritable petite société des forêts et des alpages, s'anime, gravite, s'agite autour du chalet, et de sa cour ouverte. Entre la cabane à bois et la halle d'où les chèvres vous regardent en vous faisant bien comprendre qu'ici, c'est chez elles, il y a la vie pastorale : Catherine et André, leurs fromages, la chienne qui n'attend que de filer après les bêtes, les cochons, les poules et le feu qui ronronne quand le brouillard s'invite.

Suite à l'étude de la SEA (Société d'Economie Alpestre) demandée et financée par la commune en 2020 et à l'occasion des discussions menées lors de la restauration du Chalet des Mouilles (été 2023), une idée a germé : recueillir les témoignages, les anecdotes, les souvenirs de tous les Millièrains qui souhaiteraient le faire, de leurs vies ou de leurs pratiques dans « la montagne » de l'Ebaudiaz. La montagne s'étant progressivement « rétrécie » depuis la Seconde Guerre mondiale, en raison de la déprise agricole, le territoire concerné par les témoignages, serait toute la forêt entre le haut de l'espace habité (les Etelins, les Guettes) et la crête de la Lanche à la Dent du Corbeau.

L'idée est bien aussi de recueillir les témoignages de tous. Celui des ancien(es) qui ont vécu, travaillé et parcouru tout le versant mais aussi des « nouveaux » d'aujourd'hui, petits et grands, natifs des Millières ou non, parce qu'ils exploitent le bois, chassent, randonnent, courent, volent en parapente, pédalent, ramassent, casse-croûtent, achètent du fromage, respirent ou encore dorment sous la tente... Tout est intéressant, les lieux actuels ou perdus en ruine, les activités agricoles et forestières, la rencontre avec les animaux domestiques ou sauvages, la patience silencieuse des affûts, le plaisir à être dans les bois ou à arpenter les chemins, la satisfaction des paniers de champignons ou des seaux de myrtilles, la contemplation d'une orchidée ou du vol d'un vautour, le souffle du vent sur les crêtes.

Pour réaliser ce travail de longue haleine, il y a des volontaires pour recueillir les témoignages et la volonté de plusieurs de le faire. Il sera peut-être même possible d'utiliser un logiciel de l'Université de Grenoble pour mettre par écrit ce qui a été dit. Si nous y parvenons, un petit questionnaire pourrait aussi accompagner la collecte des témoignages pour dessiner une « sociologie » de la montagne. La finalité est double : écrire la montagne d'hier pour ne pas l'oublier et la transmettre à ceux qui nous suivront mais aussi prendre conscience de notre intimité avec ces arbres et ces herbes qui nous dominent. Par ces temps de changement climatique renouer avec notre environnement immédiat n'est peut-être pas vain.

MEMOIRE DU VILLAGE





Si le projet
vous
intéresse
nous vous
fixons
rendez-vous
à une
réunion
communale

le 13 mars 2024 à 18h

DEJECTIONS CANINES

Un problème citoyen

Déjection canine: propriétaires de chien, respectons et gardons nos villes propres.

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien.

C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen.

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser.

C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple, faire disparaître les crottes de chien!

Qui n'a pas un jour protesté dans les lieux publics, les espaces verts, lorsque cherchant un petit coin de verdure pour un pique-nique ou simplement s'asseoir et se détendre, de devoir faire du slalom entre les excréments ?

Rien de plus insupportable, sans parler des odeurs!

Tous les lieux publics que nous partageons devraient être propres.

Quelques chiffres : Environ 30 % des français possèdent un chien, cela représente une population canine de plus de 9 millions d'individus dont 60 % vivent en ville ou en agglomération.

Nous devons être sensibles à la propreté de nos animaux, nous en sommes responsables.

Respectons, dans la mesure du possible l'espace et les lieux que nous partageons.

Ramasser les crottes de son chien, la loi l'impose!

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures et les liquides insalubres.

Par conséquent, **le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie** publique expose à une contravention de 2e classe.(minimum 35€)



SANTE

C.P.T.S.

Arlysère Les C.P.T.S., (communautés professionnelles territoriales de santé), ont été créées par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016

File regroupe et organise les professionnels de

santé libéraux et salariés ainsi que les professionnels médico-sociaux, sociaux, ainsi que les établissements

La C.P.T.S. est conçue pour aider les professionnels de santé à mieux structurer leurs relations et mieux se

L'ensemble s'articule autour d'un projet de santé qui intègre des objectifs dont le bénéfice vise à fluidifier le parcours de soins des patients et à faciliter leur prise en charge. CPTS ARLYSERE c'est plus de 450 libéraux de santé, le CHAM d'Albertville et plus de 15 établissements sociaux et médicaux sociaux.

LES PROFESSIONNELS DE SANTE **SUR LA COMMUNE**

ALEXANDRE STREIFF

Ostéopathe D.O.

06 12 98 94 25

alexandrestreiff.osteopathe@gmail.com

101 route de la cure, 73460 Notre-Dame-des-Millières

Vous pouvez aussi prendre RDV sur Ooctolik



ZAC du Rotey, 147 Rte du Rotey, 73460 Notre-Dame-des-Millière

Tel: 06 84 22 71 99

Mel:Eric.cacciarella@gmail.com

Prise de rendez-vous :

https://serveur.mdsl.fr/application/cpte_internet/agenda_v3.ph

Eric Cacciarella CHIROPRACTEUR



Noélie MONDOU Ostéopathe D.O. 466 Route de l'Ancienne Scierie 73460 Notre-Dame-des-Millières E-mail: mo.no.osteo@gmail.com Mobile: 06 60 54 88 39

Ayant passé toutes mes vacances dès mon plus jeune âge à Notre-Dame-des-Millières, c'était avec certitude que je savais que j'allais m'installer dans ce petit village de Savoie, dans la maison de mes grands-parents maternels, là où j'ai vécu mes plus beaux et heureux souvenirs.

Compte tenu des circonstances, mon arrivée fut plus rapide que prévue, cela m'est apparu comme une évidence de m'installer dans cette maison en tant qu'ostéopathe il y a maintenant presque 1 an.

Mon métier consiste à proposer des possibilités d'adaptations au corps, dans le but de diminuer les douleurs ou de les éclipser, et c'est avec plaisir que je prendrai en charge vos maux articulaires, viscéraux et tissulaires



DOROTHÉE **CELLIER** THÉRAPEUTE EN LIBÉRATION ÉMOTIONNELLE

Psychogénéalogie - Histoire de Naissance - EMDR - Constellation Familiale et Systémique -

Cabinet du Grand Arc / 101 Route de la Cure 73460 Notre-Dame-des-Millières

Tél.: 06 32 43 41 89

Psychothérapie brève, gestion des émotions et développement personnel. Vous accompagner émotionnellement face aux difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien.





101 ROUTE DE LA CURE 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES-Prise de rendez-vous sur le site 'doctolib'

- Attelle de doigt
- Orthèse de poignet Orthèse de pouce
- Bas de contention Attelle
- Attelle de main
- Orthèse plantaire Ceinture lombaire
- Bilan podologique
- Posturologie Bilan posturi
- Semelles orthopédiques
- Orthopédie Podologie du sport

LES COMMERCES

L'Auberge Fleurie

DU PRODUCTEUR AU RESTAURATEUR



LOÏC GOBY

Chef cuisinier au restaurant L'Auberge Fleurie, à Notre-Dame-des-Millières

L'OUVERTURE

Nous avons repris le restaurant en octobre 2016.

C'était une volonté de garder cet esprit de lieu convivial et chaleureux. C'était un challenge d'acquérir un commerce dans un village un peu excentré des villes alentours, comme Frontenex ou Albertville.

EXCENTRÉS, UN ATOUT ?

Il a fallu donc se démarquer, pour que les clients se déplacent jusqu'à chez nous.

L'avantage est que le cadre de l'Auberge Fleurie reste campagnard et entouré de verdure. Ce qui dépayse même les clients habitant aux environs.

Notre terrasse est agréable, et la salle du restaurant accueillante.

Notre cuisine entièrement faite maison réalisée à partir de produits de qualité permet d'attirer toujours de nouveaux clients. Le bouche à oreille reste notre meilleure publicité.

Pour en résumer, être loin des villes peut être un inconvénient, mais avec la volonté nous en avons fait une force, au contraire.

LES PRODUITS

Le choix des produits est très important. Ce sont les produits, en plus du savoir faire du chef, qui permettent de réaliser des mets avec goûts et saveurs.

Nous travaillons avec un maximum de producteurs locaux, comme Le jardin des Solstices à Saint-Vital pour les légumes BIO, EARL Berthet à Saint-Hélène-Sur-Isère pour les jus de pommes et de poires BIO, La Source du Verger à Tournon pour les vinaigres et confitures, Plumes & Cie à Verrens-Arvey pour les œufs BIO, Montagnes Saveurs à Aime-la-Plagne pour les viandes,

La Ferme Hudry à Cons-Sainte-Colombe pour les fromages, La Grignonaise à Grignon pour le pain,

Glaces & Cows à Plancherine pour les glaces et les sorbets et Maison Cavaillé à Aix-les-Bains pour les vins.

Récemment, j'ai élaboré un potager pour herbes aromatiques dans mon jardin. C'est un plaisir au quotidien d'aller cueillir les herbes. Je les utilises dans mes plats ainsi qu'en décoration au moment du dressage à l'assiette.



« Un maximum de produits locaux et bio »

LOÏC CORV

LE FAIT MAISON

Tout est fait maison, c'était évident de faire ce choix à mes yeux.

La plus belle récompense est le retour des clients, qui me donne chaque jour envie de me dépasser.

C'est du travail bien sûr, mais c'est un plaisir de travailler des produits bruts et de les transformer dans ma cuisine, de A à Z.

C'est une façon de lutter contre l'industrialisation et prouver que c'est encore possible de proposer du 100 % fait maison en 2023 !

LES RÉCOMPENSES

Nous avons été récompensé au TripAdvisor Traveller's Choice, au Gault & Millau et au Collège Culinaire de France, ces dernières années.

Ces certifications sont le fruit de notre travail, c'est grâce à cela qu'on est encore plus motivés ! Être reconnus, c'est gratifiant.

LA SUITE

On espère continuer dans la lancée. Merci pour votre fidélité! Et bienvenue aux nouveaux clients!

> Merci paur vatre lecture. Laic Gaby

LES ASSOCIATIONS MILK SHAKE



L'association Milk'Shake propose des cours de danse modern' enfants.

Il s'agit d'un cours d'initiation danse avec découverte des bases de danse, placement du corps, travaille du rythme et déplacement dans l'espace.

Chaque exercice est accompagné de musiques actuelles et dynamiques .

Une petite représentation a lieu à la fin de la saison afin que les parents découvrent le travail effectué tout au long de l'année.

Cette année nous avons un cours de maternelle (moyenne et grande section) le jeudi de 16h30 à 17h30.

Caroline Lebeau, notre professeur de danse , récupère les enfants à la sortie de l'école pour les emmener à la salle polyvalente pour le cours.

Les essais pour ce cours sont toujours possibles. Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez contacter Caroline au 06.79.82.26.51

TANGO DES LYS



L'association Tango des Lys propose des cours de Tango Argentin le mardi de 20h15 à 21h45 à la salle de Notre Dame des Millières. Les cours sont ouverts à tous pour une découverte (tout au long de l'année) et bien sûr pour les débutants et le perfectionnement.

Nous avons la chance d'avoir à notre disposition une magnifique salle avec parquet qui rend la pratique très agréable.

Les cours du mardi sont enseignés par nos professeurs Marie-Hélène et Stéphan qui ont actuellement un groupe fidèle et assidu.

Nous proposons également une fois par mois un stage (souvent le samedi après-midi) qui est animé par les Maestros Nadia et Asdine. Ces stages attirent les danseurs de tous horizons (Chambéry, Grenoble, Annecy, Genève...) qui souhaitent profiter de la venue de nos Maestros pour se perfectionner en participant aux différents cours proposés pendant le stage. En fin de saison un grand week-end Tango Argentin est organisé sur 2 jours, ce stage est devenu un RDV incontournable pour le monde du Tango Argentin avec une centaine de danseurs accueillis durant le week-end.

Tous les danseurs de tango apprécient ce lieu et l'ambiance de l'association.

Renseignements et infos au 0786283536

YOGA



L'association Shakti Yoga Savoie propose des cours de yoga dans la salle des fêtes de ND des Millières depuis le mois de septembre 2023. Un peu plus d'une vingtaine d'adhérents du village et des alentours participe au cours du lundi soir de 19h15 à 20h30 ou du mercredi matin de 8h30 à 9h45. Trois professeures se sont rassemblées pour créer cette association et permettre la pratique de différents types de yoga.

Cécile Marchand et Émilie Fulpin se relaient les lundis soir pour le Hatha yoga et le Viniyoga, des pratiques plutôt douces. Nadège Bouhana propose un yoga plus dynamique appelé Vinyasa le mercredi matin. Chacune des enseignantes est attentive aux besoins et contraintes des pratiquants afin de proposer des aménagements lorsque c'est utile.

La pratique du yoga visant l'harmonie du corps et de l'esprit, les séances sont composées de pratiques physiques et d'exercices de respiration. La concentration est dirigée vers le corps et le souffle afin d'apaiser le mental. En fin de séance, un petit temps de relaxation est proposé.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter l'association, il reste encore quelques places!

TARIFS: 180€ L'ANNÉE, 80€ LE TRIMESTRE (OU LES 10 COURS) + 10€ L'ADHÉSION.

INFOS

shaktiyogasavoie@yahoo.com © 06 32 38 67 51 ① Shakti Yoga Savoie



BIBLIOTHEQUE

Des Nouvelles de la Bibliothèque :

En octobre, nous avons organisé un concours de dessins sur le thème d'Halloween. Nous remercions tous les participants-es. Les 17 gagnants-es ont eu le plaisir de se voir offrir un Livre. L'exposition des productions sera visible à la Bibliothèque pendant quelques semaines encore.

En début d'année, nous aimerions organiser un café littéraire, si des lecteurs-rices sont intéressés-es, vous pouvez venir nous rencontrer lors des permanences les lundis soir. Nous communiquerons une date ultérieurement pour cet évènement.

Nos horaires d'ouverture : 16h30-18h.

Les prochaines dates des permanences seront:

les 8-15-22-29 janvier ; 5-12 février ; 4-11-18-25 mars ; 8-29 avril ; 6-13-27 mai.

Nous fermerons probablement fin mai pour notre déménagement. Notre local sera occupé par une classe pour l'année scolaire 2024-2025, aussi pendant cette période, vous pourrez nous retrouver au 1 er étage du même bâtiment.

Nous espérons une ouverture début juillet pour vous accueillir les 1/07/24 et 5/08/24. L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque vous attend lors des permanences et vous souhaite de passer de joyeuses fêtes.



LE FABULIEU

brodramme Monneson



Programmation Janvier-Février 2024

Café associatif ouvert les samedis de 10h-12h30 à la Cure de Notre Dame des Millières

			€									
Date	Horaires	Activités										
Vend 12/01	20h-23h	Soirée Rami contact et inscription : Martine au 06.83.17.16.46										
Sam 13/01	10h-12h30	Galette des rois et vin chaud pour la réouverture du bar associatif et										
		surtout pour fêter la nouvelle année !										
Vend 19/01	20h-23h	Soirée Tarot contact et inscription : Myriam au 06.18.12.04.94.										
Sam 20/01	10h-11h30	Présentation interactive et par le jeu, de l'économie de partage										
		ou de la fonctionnalité : pour fixer une étagère, avons-nous besoin d'une										
		perceuse ou d'un trou dans le mur ? Nous possédons de nombreux objets dont										
		l'usage n'est que ponctuel. Comment passer de la propriété à la mise en commun										
		et de la consommation à l'usage. Une proposition que fait le réseau national des										
		objethèques et bibliothèques d'objets.										
		Contact et inscription : Sabrina 07.62.03.80.53										
Vend 26/01	20h-23h	Soirée Belote contact et inscription : Johann 07.89.54.27.45										
Sam 27/01	10-11h30	Atelier numérique, rencontre avec le conseiller numérique : initier										
		ou perfectionner sur différentes thématiques en fonction de ses besoins (interne										
		réseaux sociaux, loisirs). Améliorer sa pratique sur ordinateur (tablette ou										
		smartphone). Contact et inscription : Laurent Fabrice PERMALAMA 07 81 93 76 49										
Sam 3/02	10h-11h30	La naturopathie et le sucre : Quels sont les effets du sucre sur notre										
		organisme ? (Approche de la naturopathie)										
		Contact et inscription : Florence 06.70.00.43.08										
Vend 9/02	20h-23h	Soirée Belote Contact et inscription : Johann 07.89.54.27.45										
Sam 10/02	9h45-11h30	Atelier couture : remplacement d'une fermeture éclair de pantalon.										
		Vous munir d'un découd-vite, de ciseaux très fins, de fermeture éclair à la taille du										
		vêtement et d'un pied de biche spécial fermeture éclair.										
		Maîtriser l'utilisation de sa machine à coudre (qu'il faut apporter !)										
		Contact et inscription : Cathy 06.99.80.66.72										
Sam 17/02	9h30-11h30	Initiation au crochet tout âge. Contact et inscription : Isabelle 06.12.40.46.80										
Vend 23/02	19h30-23h	Full MoonCoutin: Montée pédestre nocturne au clair de Lune à Montcoutin.	Т									
		A l'arrivée, vin et chocolat chaud offerts.										
		Prévoyez frontale, bonnet, gants et bonne humeur ! Départ de l'église. Tout Public										
		Inscription jusqu'au 21/02 auprès de Myriam au 06.18.12.04.94.										
Dim 25/02	8h - 16h	Initiation ski de randonnée : Venez goûter aux joies de la randonnée à										
		peaux de phoques et de la conversion dans le Beaufortain. Condition :										
		savoir skier et prévoir location du matériel.										
		Contact et inscription Vincent au 06.31.92.16.63										
			_									

Pour adhérer à l'association Le Fabulieu, c'est 1€ par personne !

Le Fabulieu a gagné le budget citoyen 2023!
Cela se traduit par une aide financière du
département qui sera accordée prochainement,
pour participer aux travaux de rénovation de la
cave de la cure et ainsi agrandir l'espace
d'accueil et créer de nouvelles opportunités
d'activités dans le village.

En effet, le Fabulieu manque d'espace : il occupe une petite salle dans la Cure (celle à droite en entrant) où a été installé un bar et quelques tables pour proposer aux habitants des Millières de venir boire un coup, acheter son pain ou des œufs, les samedis matin, de 10h à 12h30. Même si l'espace réduit crée de la convivialité, on y est parfois trop à l'étroit!

Le Fabulieu propose aussi des activités : actuellement, ça se passe dans la salle paroissiale (au fond) prêtée occasionnellement mais cette solution n'est pas pérenne, ni satisfaisante : il manque de stockage et il peut arriver de se gêner parce que la salle est déjà occupée.

Aujourd'hui, la commune des Millières met à disposition du Fabulieu le sous-sol de la Cure de 80m2 à restaurer et aménager. Grâce au budget citoyen, le projet de créer un espace d'accueil tout public semble réalisable.

Un accueil avec un bar, une terrasse aménagée, un espace jeux avec un baby-foot pour les jeunes, un espace culturel, pour y faire des activités, proposer des expositions, des conférences, des concerts, etc. : les idées sont nombreuses ! Les travaux d'aménagement comprendront aussi un vestiaire, des sanitaires, et un espace de stockage.

Le Fabulieu compte désormais 215 adhérents : le conseil d'administration du Fabulieu souhaite les associer ainsi que tout habitant des Millières qui souhaiterait s'investir pour ce beau projet, des réunions seront programmées en 2024.

CENTRE EQUESTRE

Carole enseignante d'équitation depuis 20 ans et propriétaire du centre équestre depuis 2014 vous accueille du mardi au samedi.

Le centre équestre propose des cours tous niveaux à partir de trois ans, même les adultes qui souhaitent découvrir l'équitation, sont bienvenus, en effet, il est possible de débuter à tout âge.

Carole propose aussi des stages à thème à chaque vacance scolaire, ou la possibilité de faire des balades guidées.

Le centre équestre essaie de proposer un maximum de disciplines d'équitation afin de faire découvrir le cheval dans sa globalité et que chacun puisse trouver l'équitation qui lui convient.

Il est aussi possible de sortir en compétition pour les élèves qui le souhaitent, en dressage, en hunter ou en concours complet).

Le centre équestre accueille en pension les chevaux de propriétaires dans une écurie confortable et fonctionnelle où le bien-être animal est primordial.

Pour tous renseignements, contactez Carole au 06 62 47 59 08

Une fête sera organisée en juin 2024 pour fêter les 10 ans, le CEM vous y attend nombreux !



FEEL IN FITNESS | CACTUS COUNTRY



LES NOUVELLES ACTIVITES LA POTERIE

Cours de poterie enfants / adultes

Envie de découvrir la poterie ?

Venez réaliser vos propres pièces grâce à des techniques simples et adaptées aux débutants.

Enfants : mercredi après-midi.

Adultes: mardi soir et jeudi après-midi.

Nouveau : Les duos parents / enfants du mercredi matin.

(ouvert aux tout-petits dès 3 ans)

Inscription possible en cours d'année. Atelier Ulluka, Notre-Dame-Des-Millières. #ulluka_ceramique Contact: Julia Lapetite <u>j.lapetite@gmail.com</u>

+33682941781





COIFFURE A DOMICILE



ILLECTRONISME

DES SOLUTIONS EXISTENT CONSEILLER NUMERIQUE



Laurent Permalama est conseiller numérique. Il s'adresse à un public d'adultes et séniors qui souhaitent s'initier ou se perfectionner, sur différentes thématiques, en fonction des besoins (Internet, réseaux sociaux, loisirs, utilisation des outils numériques etc.).

L'objectif peut être aussi d'améliorer sa pratique sur ordinateur ou smartphone.

Vous pouvez le contacter directement pour convenir d'un RDV, au 07 81 93 76 49 ou à laurent.permalama@arlysere.fr

Vous pourrez aussi le rencontrer samedi 27/01/2024 de 10h à 11h30 au Fabulieu,

pour une présentation et recueillir vos besoins.

En Savoie, 15% des habitants sont concernées par l'illectronisme (source INSEE), à savoir la difficulté à appréhender l'outil numérique et les démarches administratives qui vont avec. Un facteur générationnel, des moyens financiers restreints, un manque de formation, ou encore une mauvaise couverture numérique peuvent en être la cause.

ECRIVAINE PUBLIQUE



VIE DE L'ECOLE

L'APE

Chaque année, les élèves de l'école bénéficient de nombreuses sorties, cycles sportifs ou interventions culturelles. Ces activités sont en partie financées par l'Association des Parents d'Elèves, grâce à des actions mises en place tout au long de l'année. Ces actions peuvent prendre la forme de ventes diverses (photos de classe, soupe bucheronne, fromages, fleurs) ou d'évènements (loto, soirées à thème, marché de noël, course de caisses à savon.).

Les membres du bureau tiennent une fois de plus à remercier les bénévoles qui répondent présents à chaque évènement.

PROCHAINS EVENEMENTS:

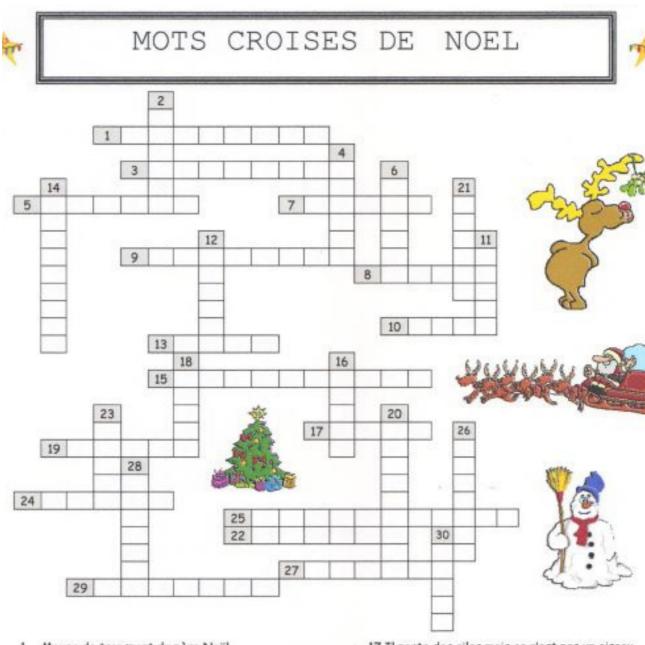
les caisses à savon le 9 juin (les inscriptions commenceront dans le mois de janvier).

Page Facebook: APE Notre Dame des Milliéres



DIVERTISSEMENTS

MOTS-CROISES DE NOËL



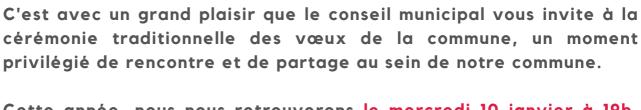
- 1. Moyen de transport du père Noël.
- 2. On la retrouve sous l'arbre de noël.
- Le père Noël doit y passer pour distribuer les cadeaux.
- 4. On peut la voir dans le ciel.
- 5. Ils tirent le traîneau du père Noël.
- 6. Ils aident le père Noël à fabriquer les cadeaux.
- Il accompagnait l'âne dans l'étable où est né Jésus.
- 8. On parle de lui dans une chanson de noël.
- 9. Dernier mois de l'année.
- 10. Noël en est une.
- 11. On célèbrera bientôt la nouvelle
- 12. Tu as certainement bien hâte de le déballer.
- 13. Les étoiles ne brillent qu'à ce moment là !
- 14. On fête celui du nouvel an, le 31 décembre.
- 15. Dans celui de l'Avent, il y a des chocolats !
- 16. Sur les cadeaux, il v en a !

- 17 Il porte des ailes mais ce n'est pas un oiseau.
- 18 On en écrit au moins une au nouvel an.
- 19 Plat principal de Noël.
- 20 Elle décore le sapin, la maison, les rues,...
- 21 On l'allume quand il n'y a plus d'électricité.
- 22 Cest léger, froid et blanc.
- 23 Lorsqu'il recouvre une toile d'araignée en hiver, c'est superbe.
- 24 On peut le faire avec du ruban.
- 25 Elles sont sur le sapin.
- 26 On les mange chauds ou glacés.
- 27 Tu le reçois à Noël.
- 28 Décoration que l'on met à l'extérieur ou à l'intérieur.
- 29 Le 24 décembre est celle de Noël,
- 30 Elle est sucrée et on la mange à Noël.

INFORMATIONS

VOEUX DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Notre-Dame des Millières,



Cette année, nous nous retrouverons le mercredi 10 janvier à 19h, dans la convivialité et la chaleur de notre salle des fêtes. Ce sera l'occasion pour nous de revenir sur l'année écoulée et de projeter ensemble nos ambitions pour l'année à venir.

Venez nombreux pour partager ce moment de convivialité et d'échange. Un verre de l'amitié et la galette seront offerts à l'issue de la cérémonie, permettant à chacun de se rencontrer et d'échanger de manière informelle.

Pour des raisons d'organisation, <u>merci de nous confirmer votre</u> <u>présence par email</u> à: mairie@notredamedesmillieres.fr en indiquant le nombre de personnes ou <u>en remplissant le coupon cidessous.</u>

Le	Maire	•				-								
Mr	/Mme	• • • • • • •		••••	• • • • •	••••	••••	• • • • •	• • • •	• • • •	• • • •	• • • •	••••	• • • • •
Nb	re de	perso	onnes:	•••••	• • • • •			• • • •	• • • • •		• • • •	•••	• • • •	

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi:14h30 à 18h

Au plaisir de vous retrouver.

Mardi: Fermé

Mercredi: Fermé

Jeudi:10h à 12h

Vendredi: 8h30 à 12h

